

**Nouveau :** Si vous n'arrivez pas à voir les images, [consultez la version en ligne](#)



Newsletter n°110

Le 17 mai 2023

Bonjour [civil] [prénom] [nom]

**L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 4 août de 10 h 30 à 12 h 30 en présentiel et en visio.**

Pour voter ou participer en visio, il faut être à jour de sa cotisation

**Les projets éoliens à Parlan (15), à Camps (19) ou dans le Lot comme à Figeac ou St Cirgues, ne sont pas abandonnés**

**Souseyrac-en-Quercy :** Jeudi 4 mai, deux classes de cinquième du collège de Maurs, encadrées par M. Martial, leur professeur de physique-chimie, visitaient le parc éolien de la Luzette à Souseyrac-en-Quercy. Ces visites ont été organisées sur la France entière à l'initiative de la **Fédération France Energie Eolienne**. Lire l'article de **La Dépêche du 11 mai 2023** et l'extrait du compte-rendu du **Conseil Municipal du 11 octobre 2022** qui relance un projet éolien.

Voici des informations qui pourraient vous intéresser.

Comme sur le **site de l'APPGE**, les liens sont en **rouge**, soulignés et en gras et maintenant tous les liens en provenance du site de l'APPGE sont sécurisés (ils sont en **https://**)

**Ain :** Éoliennes de près de 200 m de haut ; le projet est abandonné

"Nous ne sommes pas en mesure d'acheminer des éoliennes compatibles avec les vents présents sur site" indique Bérénice Commun. Selon la responsable, pour que ce projet d'éoliennes soit viable, il aurait fallu les doter de **pales d'au moins 70 m de longueur**. Impossible à faire passer selon l'étude réalisée pour vérifier les accès au site, notamment sur des routes départementales ou certains ponts dans le secteur. Lire l'article de **France 3 du 19 avril 2023**

**Eure et Loir :** La cathédrale de Chartres plus forte que les éoliennes.

La cour administrative d'appel de Versailles (Yvelines), vient de conforter le refus de la préfète d'Eure-et-Loir de délivrer une " autorisation d'exploitation " à un projet éolien envisagé au lieu-dit "



Les Champs Tors ", à Ermenonville-la-Grande (Eure-et-Loir), en raison de sa " co-visibilité " potentielle avec la

cathédrale de Chartres.

Or une déclaration de l'Unesco de juillet 2017 insiste sur l'importance des vues lointaines de la cathédrale qui occupe une position remarquable dans le paysage de la plaine de la Beauce, sa silhouette étant observable à **plus de 25 km aux alentours** ", objecte dans son arrêt la cour administrative d'appel de Versailles. Lire l'article dans **actu.Chartres du 19 avril 2023**

**Morbihan** : Après avoir épuisé tous les recours judiciaires possibles, l'exploitant de **trois éoliennes illégales** près de Pontivy, **n'a d'autre choix que de les démonter**.

" *Du moins, si l'exploitant daigne se conformer à la dernière décision de justice en date. Après un interminable feuilleton judiciaire vieux de plus de dix ans - commencé en 2005 - le Conseil d'État vient de rejeter un énième pourvoi de la SNC Parc éolien de Guern le 28 avril dernier.* " Lire l'article du [Parisien du 7 mai](#) 2023

**Nord de Montpellier. Lunas** : **l'aigle royal mort à Bernagues** a bien percuté une éolienne  
L'aigle royal mâle retrouvé mort en janvier dans le parc éolien de Bernagues, à Lunas est rentré en collision avec une des sept machines, **selon l'autopsie et un rapport officiel**.

**Les sept éoliennes tournent depuis 2016 illégalement** car leur permis de construire a été annulé au Conseil d'Etat en 2012, puis à nouveau en 2017! **L'affaire sera jugée à Nîmes en octobre prochain**. Une audience qui devrait **confirmer l'arrêt de la Cour de cassation du 11 janvier 2023**. Lire l'article du [Métropolitain du 5 mai](#) 2023 ou l'article de [Sites&Monuments du 19 avril](#) 2023.

**Aveyron** : **Ce circaète Jean-le-Blanc a été soigné**, puis relâché par le Centre de sauvegarde Causseard.



" C'est une histoire qui se finit bien. Alors en plein vol sur le parc éolien de Ségur, un jeune circaète Jean-le-Blanc, rapace spécialisé dans la chasse aux reptiles, est retrouvé blessé après une malheureuse rencontre avec une des pales d'éoliennes.

Ce magnifique rapace de près d'1 m 80 d'envergure n'a pu entamer sa première migration vers l'Afrique et a dû attendre patiemment en volière au Centre le retour des beaux jours, l'arrivée de ses congénères et la sortie de ses proies de prédilection, les lézards et serpents". Lire l'article de [Midi Libre du 14 mai](#) 2023

**Hérault** : **Éoliennes de Riols II, le Conseil d'Etat confirme le refus du projet**.

La société Parc éolien de Riols II souhaitait édifier neuf éoliennes de 120 mètres de haut sur la crête de Serre-Longue, en lieu et place des quatre éoliennes du parc Riols 1. Le Conseil d'Etat a confirmé le 19 avril 2023 le refus déjà opposé au projet par la cour administrative d'appel de Toulouse en juillet 2022. Lire l'article de [Midi Libre du 20 avril](#) 2023 ou l'article de [TNE Occitanie du 21 avril](#) 2023

**Vienne** : **Jazeneuil, la pale d'éolienne cassée en deux pèse environ 10 tonnes et mesure 66 m**

Q Energy France inaugurerait, fin septembre 2022, le parc éolien de Berceronne (trois éoliennes) sur la commune de Jazeneuil. Les éoliennes ont été montées entre février et mars 2022.

Ce mercredi 10 mai 2023, vers 17 h, deux promeneurs ont entendu deux " boums " successifs et ont constaté qu'une des pales de la première éolienne était cassée mais non détachée. La mairie de Jazeneuil a été prévenue.

" *Nous avons contacté la gendarmerie, indique le maire Bernard Chauvet. Ce sont les militaires qui sont parvenus à contacter la société. Deux techniciens sont intervenus pour mettre en place un périmètre de sécurité. Un vigile assure désormais la sécurité sur le site la nuit.* " Lire l'article de [La Nouvelle République du 13 mai](#) 2023 ou [la vidéo](#)



**Belgique** : **Eoliennes mises à l'arrêt pour éviter les prix négatifs**

Pourquoi des éoliennes restent-elles à l'arrêt malgré le vent ? " **Il s'agit d'un enjeu stratégique majeur**"  
Des éoliennes immobiles alors que le vent souffle. C'est un spectacle de plus en plus courant. Non, elles ne sont pas en panne mais **bien arrêtées volontairement** par les producteurs d'électricité renouvelable. Cela

s'explique par le fait que de bonnes conditions de vent et une faible consommation génèrent une surproduction d'électricité, avec des prix négatifs sur le marché. On préfère donc freiner voire stopper les éoliennes. À commencer par les installations en mer. Lire l'article dans [RTBF du 3 mai](#) 2023. *Rassurez-vous les producteurs sont indemnisés!*

Il est vrai que les Pays-Bas, **samedi 13 mai 2023 entre 11h et 15 h**, ont vendu leur électricité à des prix négatifs, **atteignant -100€/MWh voir sur RTE** ; aux mêmes heures, la France exportait son électricité à **des prix compris entre 53 € et 6€ par MWh** !

**France** : Eolien terrestre, précision sur les litiges nés de l'activité des services de la préfecture  
Un [décret du 15 mai](#) modifie le code de justice administrative en insérant un [article R. 432-12-1](#) qui prévoit que, pour les litiges nés de l'activité des services de la préfecture et **relatifs aux décisions en matière d'éolien terrestre** mentionnées à [l'article R. 311-5](#), relevant des cours administratives d'appel en premier et dernier ressort, le préfet est compétent pour présenter les mémoires et observations produits au nom de l'Etat. **Ce décret entre en vigueur le 1er juillet 2023**. Lire l'article de [la Gazette des Communes du 16 mai](#) 2023.

**USA** : Dans une étude parue le **10 mai 2023** dans la revue PLOS ONE, John D. Lloyd et ses collègues de l'Institut pour la Faune et l'Énergie Renouvelable de Washington DC, USA, révèlent que les mortalités d'oiseaux et de chauves-souris dues aux éoliennes augmentent pendant les migrations saisonnières. Les auteurs ont analysé les comptes quotidiens de carcasses entre 2009 et 2021 pour **les oiseaux (3 789 au total) et les chauves-souris (10 291 au total) tués sur les sites d'éoliennes où des dates spécifiques ont été fournies**. Lire l'article de [Enerzine du 17 mai](#) 2023

---

### [Une pétition en ligne](#)

**Trop c'est trop.** Nous ne voulons pas de ces 16 000 éoliennes programmées.

Nous exigeons du gouvernement un moratoire immédiat sur la construction d'éoliennes en France

---

Sur le site de l'[APPGE](#), nous avons installé une page avec **des documents téléchargeables**

💡 **Ceux, nouveaux, de " Belle Normandie Environnement " sur " ce qu'il faut savoir sur les baux emphytéotiques et que les promoteurs éoliens cachent "**



🔊 N'hésitez pas à **télécharger et à utiliser**

🔊 **il y a maintenant 16 fiches consultables sur les 60 en préparation par Belle**

**Normandie Environnement**

💡 **Ceux de l'[APPGE](#) ou de la [FED](#)**

💡 **Le document de [Vent de Colère](#) sur comment rentrer dans les CRE (Comités Régionaux de l'Energie)**



---

**Vous pouvez aussi télécharger**

📄 **Le bulletin d'adhésion 2023** en [format pdf](#) ou en format [libre office](#) à transmettre à vos connaissances

📄 **Le rapport disponible à la DREAL du Cantal sur la mortalité de l'avifaune** année 1 (2017) du parc éolien de La Luzette.

 **L'avis négatif du CNPN** (Conseil National de la Protection de la Nature) pour le projet éolien de Comiac est sur le site [avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/](http://avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/)

**Faisons respecter la loi :**

La loi **n° 76-629 du 10 juillet 1976** stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle **n° 2005-205 du 1 mars 2005** relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

*Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.*

*Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.....*

*Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.*

*N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis.*

*Gardez-vous en bonne santé*

*Bien cordialement pour le bureau*

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre de la FED

06.43.80.15.87

[gilles.forhan@wanadoo.fr](mailto:gilles.forhan@wanadoo.fr)

[appge-comiac@laposte.net](mailto:appge-comiac@laposte.net)

Membres du bureau :

Patrick Verrier, **président**

Dominique Lacambre, **trésorier**

Gilles Forhan, **secrétaire**

Bernadette Forhan, **relecture**

Brigitte Briard, **présidente** d'honneur

Pour vous désabonner

**[Veillez me retirer de votre liste de diffusion](#)**